



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

cancer du foie

Question écrite n° 128888

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les nouveaux procédés de dépistage de la cirrhose du foie, dont souffrent 325 000 personnes en France et qui révèle dans un tiers des cas un cancer primitif du foie. Un nouvel outil de dépistage, le CirrhoMètre, test non invasif remboursé à 100 % par la sécurité sociale, permet, après une prise de sang pouvant être réalisée dans n'importe quel laboratoire de biologie, de réaliser un diagnostic du stade de fibrose, et d'affirmer, si celui-ci dépasse certains seuils, le diagnostic de cirrhose, permettant ainsi dans 75 % des cas d'éviter de recourir au Fibro Scan ou à la biopsie. Aussi il lui demande s'il envisage de déployer une campagne nationale de prévention dont le support pourrait être ces nouveaux tests innovants.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 128888

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 février 2012, page 1514

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)